

Le GAROMIN® mini comble l'espace entre la porte et le bâti, il protège les doigts contre le pincement accidentel lors de l'ouverture ou la fermeture des portes de côté de la paumelles en restant très discret.

NUANCIER DE COULEUR



CARACTÉRISTIQUES

- **Ref racine** : 606083
- **Couleurs principales** : blanc, gris, noir
- **Environnement** : Intérieur
- **Matière** : SEBS
- **Mode de pose** : Auto-adhésif
- **Type de produit** : Dispositif anti-pince doigt
- **Emplacement protection** : Porte côté charnière

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- **Poids net (kg)** : 0.94
- **Faiblesse chimique** : Acétone, Ether, Hydroxyde de sodium (soude caustique), Huiles de graissage, Chlore, Huiles végétales
- **Résistance produits chimique** : Eau de mer, Huiles hydrauliques, Ethylène glycol, Huiles minérales, Essence

Ne convient pas pour les paumelles déportées. Option : nettoyant 801522.

DIMENSIONS

- **Dimensions (L*I*H en mm)** : 1400 x 35 x 18 mm
- **Épaisseur (mm)** : 18
- **Largeur (mm)** : 35
- **Longueur (mm)** : 1400

ENTRETIEN RECOMMANDÉ :

Utiliser un nettoyant universel

NORMES APPLICABLES

Dispositif anti-pince doigts

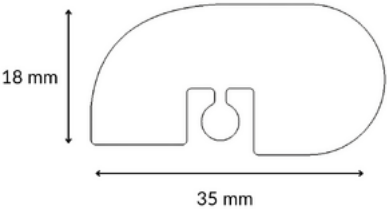


DÉCLINAISONS :

Référence	Désignation Divalto	EAN	Couleur
606083G	JOINT GAROMIN MINI L.1400mm GRIS	3760261464894	Gris
606083N	JOINT GAROMIN MINI L.1400mm NOIR	3760261464900	Noir
606083B	JOINT GAROMIN MINI L.1400mm BLANC	3760261464856	Blanc

CONDITIONNEMENT

Référence	PCB	Unité
606083G	8	Pièce
606083N	8	Pièce
606083B	8	Pièce



LOGISTIQUE

Pays d'origine	Code douanier	Poids brut (kg)	Type de conditionnement
France	39029010	1.1	Carton 1520 x 200 x 230 mm

DOMAINES
D'UTILISATION

Centre de loisirs, Entreprises,
Etablissements scolaires,
Etablissements sportifs, Restauration
collective, Crèches, EHPAD,
Etablissements recevants du public
(ERP), Tous types d'établissements,

USAGE

TEXTE DE LOI

Il est fortement recommandé que les portes soient construites et installées avec une protection contre les risques de pincement et d'écrasement des doigts.
Dans les crèches et haltes garderies, les portes doivent être équipées d'anti-pince doigts côté charnière et côté fermeture sur une hauteur d'1,40 m, sur toutes les portes servant de passage aux enfants. Les poignées des portes ne devant pas être accessibles aux enfants, elles doivent être à 1,50 m du sol minimum. Dans les espaces de vie des enfants, les poignées seront situées entre 1,10 m et 1,30 m du sol.